



SNC • LAVALIN

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires 2019 et avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée

Aux actionnaires du Groupe SNC-Lavalin inc. (« Société ») :

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE l'assemblée annuelle des actionnaires 2019 (« assemblée ») de la Société se tiendra dans la salle des congrès, au niveau 5 du Palais des congrès, situé au 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1M2, Canada, le jeudi 2 mai 2019, à compter de 11 h, heure de l'Est, aux fins suivantes :

1. **recevoir les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et le rapport de l'auditeur sur ces états** (pour de plus amples renseignements, voir la sous-section 1 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2019 » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 11 mars 2019);
2. **élire les administrateurs pour une durée de un an** (pour de plus amples renseignements, voir la sous-section 2 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2019 » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 11 mars 2019);
3. **nommer l'auditeur pour une durée de un an et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération** (pour de plus amples renseignements, voir la sous-section 3 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2019 » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 11 mars 2019);
4. **examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution prévoyant un vote consultatif et non contraignant sur l'approche de la Société en matière de rémunération des membres de la haute direction** (le texte intégral de la résolution est reproduit à la sous-section 4 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2019 » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 11 mars 2019);
5. **examiner deux propositions d'actionnaires** énoncées au Supplément A de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 11 mars 2019; et
6. **traiter toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.** L'information relative à l'exercice du pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de toute autre question est présentée à la section intitulée « Information concernant le vote » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 11 mars 2019.

L'inscription des actionnaires débutera à 10 h 30. Nous vous demandons d'arriver tôt afin que l'assemblée puisse débuter à 11 h précises.

NOTIFICATION ET ACCÈS

Comme il est permis par les organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, vous recevez le présent avis puisque la Société a décidé d'utiliser la procédure de « notification et accès » pour la livraison de sa circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 11 mars 2019 et de ses documents financiers annuels 2018 (« documents relatifs à l'assemblée ») à ses actionnaires. La procédure de notification et accès comprend un ensemble de règles permettant aux émetteurs d'afficher des versions électroniques de leurs documents reliés aux procurations en ligne, sur SEDAR et un autre site Web, plutôt que d'en envoyer des exemplaires imprimés aux actionnaires. Conformément à la procédure de notification et accès, les actionnaires reçoivent tout de même un formulaire de procuration ou d'instructions de vote leur permettant de voter

à l'assemblée de la Société. Cependant, plutôt que de recevoir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée, ils reçoivent le présent avis qui contient les renseignements sur la façon de consulter les documents relatifs à l'assemblée en ligne et d'en demander un exemplaire imprimé. L'utilisation de la procédure de notification et accès offre un avantage direct à la Société en réduisant considérablement ses frais d'impression et d'envoi par la poste et est plus respectueuse de l'environnement, car elle permet de réduire l'utilisation du papier.

COMMENT CONSULTER LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Sur le site Web de Services aux investisseurs Computershare Inc. (« **Computershare** ») : www.envisionreports.com/SNC2019f

Sur notre site Web : www.snclavalin.com sous l'onglet « Investisseurs »/« Trousse de l'investisseur »

Sur SEDAR : www.sedar.com

Nous prions les actionnaires de lire la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 11 mars 2019 et les autres documents relatifs à l'assemblée avec attention avant d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions.

COMMENT DEMANDER UN EXEMPLAIRE IMPRIMÉ DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Avant l'assemblée

Si votre nom figure sur un certificat d'actions, vous êtes considéré comme un « actionnaire inscrit ». Vous pouvez obtenir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée sans frais en appelant Computershare sans frais, en Amérique du Nord, au 1-866-962-0498 ou directement, de l'extérieur de l'Amérique du Nord, au (514) 982-8716 et en composant votre numéro de contrôle comme il est indiqué sur votre formulaire de procuration.

Si vos actions ordinaires figurent dans un relevé de compte qui vous a été transmis par un intermédiaire, vous êtes considéré comme un « actionnaire non inscrit ». Vous pouvez obtenir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée auprès de Broadridge sans frais jusqu'à un an suivant la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR par Internet en vous rendant au www.proxyvote.com ou par téléphone en appelant au 1-877-907-7643 et en composant le numéro de contrôle à 16 chiffres indiqué sur le formulaire d'instructions de vote ou la lettre d'avis selon les instructions fournies.

Vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote; veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Dans tous les cas, les demandes doivent être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date et l'heure de dépôt des procurations, soit le mardi 30 avril 2019 à 11 h (heure de l'Est), afin de recevoir les documents relatifs à l'assemblée avant cette date et la date de l'assemblée. Pour assurer la réception de l'exemplaire imprimé de la circulaire avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée, votre demande doit être reçue au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le lundi 22 avril 2019.

Après l'assemblée

Par téléphone au 1-866-964-0492 ou en ligne à investisseurs@snclavalin.com. Un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée vous sera envoyé dans les dix (10) jours civils suivant la réception de votre demande.

VOTE

Si vous êtes un actionnaire inscrit, vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires par Internet, par téléphone ou par la poste. Veuillez lire les instructions figurant sur votre formulaire de procuration distinct concernant le vote par ces moyens. Vous pouvez également voter en personne en vous présentant à l'assemblée à un représentant de Computershare. Dans ce cas, vous n'avez pas à remplir ni à retourner le formulaire de procuration.

Si vous êtes un actionnaire non inscrit, veuillez consulter les instructions figurant sur votre formulaire d'instructions de vote distinct que vous recevrez ou avez déjà reçu de la part de votre intermédiaire. Si vous voulez voter en personne à l'assemblée, inscrivez votre propre nom dans l'espace prévu à cet effet sur la demande d'instructions de vote reçue de votre intermédiaire afin de vous nommer vous-même fondé de pouvoir et suivez les instructions fournies par votre intermédiaire.

L'heure et la date limites pour la réception des formulaires de procuration ou des formulaires d'instructions de vote dûment remplis ou le vote par téléphone ou par Internet sont fixées à 11 h (heure de l'Est) le mardi 30 avril 2019.

QUESTIONS

Si vous avez des questions concernant le présent avis, la procédure de notification et accès ou l'assemblée et que vous êtes un actionnaire inscrit, veuillez communiquer avec Computershare par téléphone au 1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis) entre 8 h 30 et 20 h, heure de l'Est, ou au 514-982-7555 (ligne directe internationale) ou en ligne au www.investorcentre.com/service. Si vous êtes un actionnaire non inscrit, veuillez communiquer avec Broadridge Investor Communication Solutions par téléphone au 1-855-887-2244.

Montréal (Québec), le 11 mars 2019

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La vice-présidente, affaires juridiques et secrétaire de l'entreprise,
Arden R. Furlotte (signé)